

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	17e année.Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
Adresse	Puteaux-sur-Seine : Prieur & Dubois & Cie imprimeurs-éditeurs, 1905
Collation	1 vol. ([4]-(97-128 [i.e. 32])-(25-32 [i.e. 8]) p.) ; 27 cm
Nombre de vues	52
Cote	CNAM-BIB P 980 (89)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.89

la Photographie Française

RÉDACTION

12, Place de Vaugirard (XV^e)
TÉLÉPHONE 709-44

ADMINISTRATION

13, Rue Delarivière-Lefoullon
PUTEAUX-SUR-SEINE

DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N° et Réassortiments
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
16, Rue des Saussaies.

Le Numéro: 0 fr. 75 net.

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE
EN NOIR
ET EN COULEURS

Directeur :
LOUIS GASTINE

Secrétaire de la Rédaction :
MARC LANGLAIS

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C^e Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

DEPOSE

SOMMAIRE

Louis Bordat. — La bonne Auxiliaire	97
J. Cazenave. — Soyons prudents	101
Le Pousset. — L'Actualité	107
Morihon. — Le Photo-Touring-Club de France	110
Léon Portail. — Utilisons les restes	115
E. Nibel. — L'A. B. C. de la photographie	120
Omnium. — La manière de faire	125
Zsm. — L'invention nouvelle.	127
X. — De-ci de-là	128



ILLUSTRATIONS

Kurt Gebhard. — Étude (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C^{ie}).
 Marcel Cautin. — La Houppé (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C^{ie}).



CONDITIONS D'ABONNEMENTS

A " La Photographie Française "



Paris, Seine et Seine-et-Oise. 8 francs. | Départements. 9 francs. | Union postale. 12 francs

Autres destinations : Port en sus.

Les abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant net de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine. Celles qui ne rempliraient pas ces conditions seront considérées comme nulles.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (0 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

A titre d'essai, les trois derniers numéros parus sont envoyés contre un mandat-poste à M. GRAND, au prix de : 2 fr. 25 pour Paris, 2 fr. 50 pour les Départements, 3 francs pour l'Union postale.



Pour tout ce qui concerne la Rédaction, adresser les Communications, 12, Place de Vanguard, Paris XI^e.

Pour ce qui concerne l'Administration : Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.



PENDANT plus de dix-huit siècles, sans compter la durée des civilisations antérieures à J.-C., les arts du dessin ont eu le monopole de la reproduction de la nature.

C'est plus de temps qu'il n'en fallait pour s'y habituer. Aussi MM. les artistes, « D'un bout du Monde à l'autre bout », ainsi qu'on chante dans « Faust », se sont-ils « dressés comme un seul homme » (oh ! commodité des phrases toutes faites !) lorsque la photographie s'est manifestée dans la première partie du siècle dernier.

Ont-ils assez « blagué », caricaturé, honni la concurrente apparente ! « Bête comme un photographe » était une comparaison usuelle dans les ateliers d'art.

Si la photographie n'est pas encore à présent l'amie des peintres et des sculpteurs, cela n'est donc pas très surprenant.

Les graveurs et les architectes sont moins hostiles à « l'œuvre du Soleil ». S'en servant trop, ils ne peuvent la renier. Mais les « pères conscrits » des arts du dessin restent en grande partie irréductibles.

— « Voyons, en somme, qu'a-t-elle fait pour l'art, votre photographie », me disait l'un de ces derniers tout récemment, « quels progrès l'art lui doit-il ? »

« Il vaut évidemment mieux entendre cela que d'être sourd » eût dit feu Allais de joyeuse mémoire, mais on ne peut s'empêcher, néanmoins, d'être un peu confondu en constatant qu'il y a encore aujourd'hui des personnes non illettrées capables de dire pareille chose.

Ayant, — hélas ! — à ménager l'ancêtre, mon interlocuteur, dont il s'agit, j'évitai de lui « rire au nez » ou de m'indigner ; je fis valoir avec une douceur très déferente quelques arguments plutôt péremptoires :

— Vous avez pourtant, mon cher Maître, connaissance de l'immense entreprise de reproduction des chefs-d'œuvres des musées qui est pour-

suiwie avec succès, depuis bien des années déjà par des spécialistes comme Braun, Clément et Cie, Bulloz, Giraudon, Hauteceœur, Moreau et Cie, Neurdein frères, Pamard et fils et J. Vasse, de Paris; Grégoire, de Bruxelles; Bailly-Baillièrre et Lacoste, de Madrid; Erdmann et Scharz, de Londres; Bertrand, d'Athènes; Alinari, de Florence...

— Sans doute! sans doute!!

— Vous n'ignorez pas que nos artistes, peu voyageurs en général, doivent aux magnifiques reproductions de ces maisons la connaissance des écoles étrangères de tous les temps.

— Oui, je sais...

— Qu'elles forment leur goût, qu'elles constituent leur principale érudition artistique...

— Mais je ne conteste pas cette vulgarisation artistique.

— Et vous ne contestez pas davantage, assurément celle des livres d'art remplis d'admirables planches en héliogravure, en similigravure, en photocollographie, et autres procédés *photo-mécaniques*; sans parler des ouvrages illustrés par des photographies véritables...

— Évidemment...

— Les journaux périodiques ou quotidiens, les revues d'art ne contiendraient pas le dixième des images dont ils sont illustrés sans les procédés *photo-mécaniques*, infiniment plus fidèles d'ailleurs que toutes les interprétations humaines possibles...

— Il ne s'agit pas de cela...

— Et les reproductions photographiques de tableaux, sculptures ou objets d'art des salons annuels de tous les pays? Ne rapportent-elles pas aux artistes des droits d'auteur précieux tout en vulgarisant leur talent, tout en augmentant leur renommée, tout en favorisant le triomphe légitime de leurs conceptions nouvelles artistiques?

— Nul n'y contredit...

— On connaît moins le rôle que joue la photographie dans l'art industriel; mais vous savez, vous, mon cher Maître qu'il est presque prépondérant; faut-il dire?...

— Non! non! c'est entendu! où voulez-vous en venir?

— Je ne veux pas avoir l'indiscrétion de démontrer ce qu'il y a de photographique dans l'œuvre de B., de M., de G., de R.

— Allons donc! je connais personnellement M. et G.; ils ont la photographie en horreur!

— Parbleu! naturellement; G. enferme avec soin dans une armoire son appareil photographique et pousse la discrétion jusqu'à développer ses clichés dans ses water-closets, mais je ne puis ignorer, moi, qu'il use des ressources du gélatino-bromure : je lui ai procuré son appareil et je fais par complaisance ses agrandissements.

— Ah! Ah! Ah!... vous m'en direz tant!...

— La photographie, mon cher Maître, a modifié profondément l'art moderne en obligeant nos artistes à voir mieux et plus juste et même à voir *plus largement*.

— Plus juste, soit; mais plus largement!...

— Permettez-moi de vous rappeler, car, c'est de votre temps, les premiers succès de Vollon et les disputes artistiques provoquées par sa nouvelle facture en si grande opposition avec celle du Grand Maître de la nature morte d'alors : Blaise-Desgoffe.

Les « Desgoff », disaient les « Vollonistes », ce n'est pas de la peinture « c'est de la photographie peinte en « trompe-l'œil »! ». On opposait alors, parallèlement, Corot à Paul Flandrin, Manet à Meissonnier, etc., etc., et c'est ainsi que le mouvement moderne si coloriste de l'école française est encore en grande partie dû à l'influence de la photographie...

— Ah! ça, par exemple c'est pousser le paradoxe au delà...

— En aucune façon, mon cher Maître : la précision dans les détails étant du premier coup le privilège indiscutable de la photographie, il fallait bien que les artistes se rabattissent sur d'autres caractéristiques; d'où la recherche des effets par les masses et de la vérité par la couleur. Les outranciers ont même poussé l'effort dans cette voie nouvelle jusqu'à la méconnaissance des devoirs du dessin.

— Certes! et c'est un des beaux résultats de votre satanée photographie; mais il y en a d'autres non moins néfastes : le peintre portraitiste est remplacé par le photographe, — et combien au détriment de l'art! Le cliché de simili, chasse chaque jour davantage du livre, de la revue, du journal, les infortunés dessinateurs, les illustrateurs, la sculpture elle-même est concurrencée par ce procédé spécial que vous appelez, la... la...

— La photo-sculpture?

— Précisément!

— Ajoutez, mon cher Maître, que la photographie décorative envahira demain le vêtement, le mobilier, l'architecture, mais permettez-moi pourtant une seule observation : Jamais les artistes peintres, sculpteurs, illustrateurs, décorateurs et tous autres n'ont été si nombreux qu'à présent.

— C'est possible...

— C'est indiscutable. Et cela démontre avec surabondance que la photographie loin de nuire à l'Art est sa meilleure auxiliaire. En s'étendant sur le livre et le périodique, elle a centuplé la production de ces publications. Si les portraitistes n'avaient plus rien à faire, verrions nous tant de portraits à tous les Salons?... Et quant à la qualité artistique de ceux-ci, voyez, je vous en prie, avant d'honorer le portrait photo-

graphique, les œuvres de quelques maîtres comme Taponier, William Crooke, Robert Demachy, Holland-Day, vous reconnaîtrez alors en conscience, que leurs monochromes valent les meilleures polychromies de nos grands portraitistes.

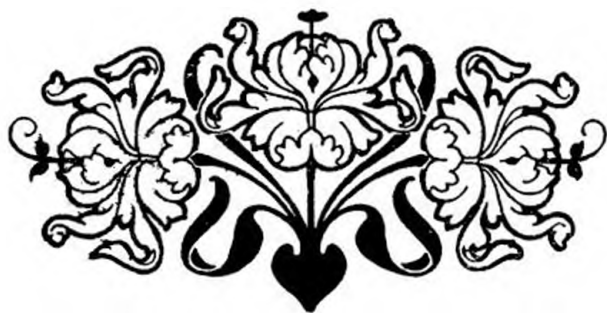
C'est cela ! dites pendant que vous y êtes, que la photographie est un art...

— Je préfère vous le faire dire par cette controverse même, car, on ne discute point sur ce qui n'existe pas.

— Alors c'est parce que je vous écoute que vous avez raison ?!

— Mon cher Maître, si j'en doutais, avouez que je manquerais de considération à votre égard.

LOUIS BORDAT.





SOYONS PRUDENTS



ous avons exposé très succinctement les dangers des substances toxiques, acides ou poisons employés en photographie. Il faut mentionner aussi les gaz et vapeurs.

On connaît la toxicité du simple gaz d'éclairage, de l'hydrogène et celle de l'oxyde de carbone.

Eveillé, opérant dans le laboratoire obscur, on ne peut guère s'asphyxier avec l'hydrogène parce que son odeur est trop sensible. *A fortiori* avec l'acétylène, non désodorisé, parce que le « parfum » de ce dernier est insoutenable dans la proportion où il déterminerait l'asphyxie. Mais, bien avant les troubles respiratoires, ces deux gaz, — et surtout le dernier, — exposent à de terribles accidents quand ils se répandent dans le laboratoire obscur où l'on travaille à l'aide de leur éclairage.

S'il y a une fuite dans la canalisation ou par les robinets, l'hydrogène, plus léger que l'air, monte dans la pièce et s'accumule dans la partie la plus élevée, au plafond, où sa masse augmente plus ou moins vite en proportion de l'importance de la fuite.

Si l'on a peu d'odorat ou si l'on est très enrhumé du cerveau, on ne sent pas alors la fuite. Il faudrait, pour la sentir, s'élever jusqu'aux parties supérieures de la pièce en montant sur une chaise ou sur une échelle. Au début, l'accumulation de gaz hydrogène au plafond n'est pas encore très dangereuse, mais la partie inférieure de la couche de gaz se mélange un peu à l'air par diffusion et fait au-dessous d'une certaine épaisseur de gaz à peu près pur une couche d'air et de gaz mélangés. Or, quand ce mélange existe dans une certaine proportion, il constitue un milieu qui n'est pas seulement inflammable, comme le gaz lui-même, mais détonant; ce qui est bien plus grave encore.

Plus la durée de la fuite augmente, plus la couche de gaz pur en augmentant descend et plus la couche de mélange détonant descend aussi.

Il arrive ainsi un moment où cette dernière couche détonante, arrivant au voisinage de la source lumineuse du laboratoire, s'embrace et, en explosant avec une force considérable, produit des dégâts énormes, avec parfois la mort des personnes présentes.

Le danger des explosions, résultant des fuites de gaz hydrogène, est donc tout particulièrement « traître ». On y est exposé toutes les fois qu'on emploie l'éclairage ou le chauffage au gaz, quand les conduites (tuyautage) et les robinets ou brûleurs sont en mauvais état.

Pour faire des projections photographiques à la lumière oxydrique par un mélange de gaz hydrogène et de gaz oxygène, quand on ne peut pas relier le chalumeau de la lanterne de projection avec une canalisation de gaz hydrogène, on se procure des tubes d'acier qui renferment d'assez grandes quantités de ce gaz à l'état comprimé. Or, si le dispositif d'échappement normal du gaz de ces tubes (robinet-régulateur) n'est pas bien fermé avant ou après l'emploi partiel du gaz pour la projection; s'il se répand dans la pièce où les tubes sont disposés, les mêmes phénomènes dangereux peuvent se reproduire.

Dans l'emploi du gaz hydrogène, soit par la conduite de la C^{ie} du gaz, soit par provisions comprimées en tubes, il importe donc de veiller aux fuites que l'odorat suffit à déceler quand on visite les tubes d'acier, le tuyautage des conduites, la robinetterie et les régions hautes des pièces où le gaz pourrait s'accumuler. (Il faut naturellement se garder de faire ces explorations avec du feu; — une bougie allumée, par exemple.)

Le gaz acétylène, ayant la même densité (poids) que l'air, ne s'accumule pas comme l'hydrogène au sommet des pièces; il se répand vite et uniformément dans toute la masse d'air où le dégagement se produit. Son odeur, forte et très désagréable, décèle ainsi sans retard sa présence. Il faut donc rejeter l'emploi des substances désodorisantes de l'acétylène dans les lieux clos pour laisser à ce gaz tout l'inconvénient de sa mauvaise odeur puisqu'elle est un précieux avertissement. Quand l'acétylène, en effet, est mélangé à l'air dans une proportion déterminée, il constitue comme l'hydrogène dans l'air, un milieu détonant dont la force d'expansion est encore plus grande que celle du mélange : air-hydrogène (1).

Fort heureusement, l'odeur si persistante de l'acétylène révèle sa présence bien avant que la proportion de ce gaz avec l'air soit devenue

(1) Rappelons incidemment que la « carburation » dans les appareils moteurs mécaniques dits à *air carburé*, est justement l'utilisation de ce pouvoir explosif du mélange d'une certaine proportion d'air à un gaz inflammable.

détonante. Mais, sans attendre, *dès qu'on le sent*, il faut rechercher la fuite après avoir éteint tout foyer (feu, lampe, bougies ou autres substances ignées) et ouvert les portes et fenêtres pour aérer largement la pièce.

* *

Les « vapeurs » dégagées par certains produits chimiques employés en photographie sont nocives ou toxiques et il convient de s'en méfier.

Le *chloroforme* et l'*éther* ont une action narcotique bien connue.

L'*ammoniaque* affecte particulièrement les voies respiratoires et les yeux.

Le *formol* est également dangereux pour les yeux et les muqueuses, même à l'état de simple vapeur.

Le *brome* et le *chlore* émettent des vapeurs suffocantes, qui causent des toux violentes et même des crachements de sang.

Les vapeurs de *benzine* agissent aussi comme narcotique mais avec accompagnement de bourdonnements dans la tête, tremblements convulsifs et difficulté de respirer. On combat ces effets par des inhalations légères d'*ammoniaque*, des vomitifs, des stimulants tels que l'*alcool*, des douches froides et chaudes alternées.

Enfin les vapeurs de l'*acide acétique*, de l'*acide azotique* et de l'*acide chlorhydrique* sont dangereuses à respirer, mais, comme elles sont particulièrement intolérables en outre, on n'y reste guère assez longtemps pour qu'elles puissent produire de sérieux désordres dans l'organisme.

* *

Nombre de produits chimiques employés en photographie ont, sur la peau, une action plus ou moins active.

Il faut noter parmi les plus dangereux :

Les acides purs ou très peu dilués. Tous attaquent et brûlent la peau mais, quand on s'en aperçoit à une sensation de chaleur, puis de brûlure aiguë, qui n'est pas immédiate, le mal, déjà fait, est profond.

A la moindre sensation anormale de chaleur, il faut se hâter de laver la peau à grande eau, puis, si la chaleur persiste, augmente et atteint le degré d'une sorte de brûlure légère, indice de l'action pénétrante de l'acide, appliquer sans retard un liniment oléo-calcaire.

La *potasse* et la *soude caustiques*, le *carbonate de potasse* et l'*iode* attaquent aussi la peau comme les acides mais les deux derniers moins fortement. Sauf pour l'*iode*, un lavage abondant suffit pour en arrêter les effets à temps.

L'*acide pyrogallique*, très employé en photographie, parce qu'il sert à former l'un des meilleurs développeurs connus, produit à la longue, sur les mains de quelques opérateurs, une sorte d'eczéma. On neutralise

cette affection par des pansements prolongés de vaseline ou de lanoline.

L'*hydroquinone* et le *métol*, produits fondamentaux d'un grand nombre d'autres révélateurs, causent des inflammations cutanées très douloureuses qu'on enrayer par des applications réitérées d'une pommade composée de :

Ichtyol	10 parties
Lanoline	20 —
Vaseline neutre	30 —
Acide borique	40 —

(G. BRUNEL).

Le *bichromate de potasse* produit sur les écorchures des petits ulcères assez persistants. On les fait disparaître avec un onguent composé de :

Vaseline	100 gr.
Acétate de morphine	1 gr.
Iodure de potassium	20 gr.

Enfin le *gaiacol*, réducteur très énergique, peu employé d'ailleurs pour le développement des négatifs, agit sur les écorchures comme un caustique violent et sur la peau comme la farine de moutarde (rougeur cuisson).

S'il est facile d'éviter tous ces accidents avec quelques soins dans les manipulations, il est plus malaisé d'éviter les simples taches faites sur la peau par beaucoup de produits.

Presque tous les bains de développement tachent les doigts. Mais après un lavage au savon et à l'eau chaude, il suffit généralement de se frotter les doigts avec un morceau de citron pour les décolorer.

Si les taches résistaient à ce traitement on pourrait recourir, mais avec précaution, à un lavage acide : tremper les doigts *deux* ou *trois secondes* dans de l'acide chlorhydrique, les frotter vivement et aussitôt après, pendant encore *deux* ou *trois secondes*, dans du sable fin, rincer ensuite longuement à l'eau courante en brossant tous les ongles avec une brosse fine.

Les taches de *nitrate d'argent*, plus résistantes, exigent un traitement spécial. On les fait disparaître en les brossant avec un mélange de :

Eau	100 cc.
Chlorure de chaux	25 gr.
Sulfate de soude	50 gr.

On fait disparaître les taches d'acide nitrique avec un peu de permanganate de potasse et un lavage ensuite.

L'acide citrique efface les taches d'*amidol* et l'acide oxalique (solution à 10 p. %) enlève les taches d'acide pyrogallique.

*
* *

Les lumières artificielles, employées en photographie, n'ont des effets fâcheux qu'autant qu'elles sont mal utilisées ou avec abus.



Marcel Caillé.

Prinor et Dubois et C^{ie}

LA HOUPPE



La *lumière rouge* est une des plus fatigantes. Ses effets sont négligeables pour l'amateur parce qu'il n'y est pas exposé plus de quelques heures consécutivement, mais il ne développerait pas des clichés, pendant plusieurs jours de suite, à cette lumière un peu abondante sans en souffrir. Dans leurs usines, les frères Lumière ont dû abandonner cet éclairage, pour la plus grande partie des manipulations des plaques émulsionnées et séchées, parce qu'ils en avaient reconnu les inconvénients sur leur personnel.

La *lumière verte* est beaucoup moins excitante ; c'est celle qui remplace, autant que possible, avec des modifications particulières, la lumière rouge dans les ateliers Lumière.

Tout à fait normale pour nos yeux, la *lumière jaune* est celle qui nous affecte le moins. On sait, en effet, que les lumières très blanches de l'acétylène et de l'incandescence (gaz, pétrole ou alcool avec manchons incandescents) ont un éclat bien moins soutenable que celui des lampes à huile et du gaz brûlant naturellement.

Par ses rayons violets abondants, la *lumière des lampes électriques à arc* est particulièrement nuisible. Ces radiations violettes ont, peut-être, quelque lointaine analogie avec les rayons X ?.. dans tous les cas, elles altèrent si bien notre vision que les ouvriers électriciens chargés, dans l'industrie, de la conduite des lampes à arc, sont obligés de porter des lunettes à verres fumés pour s'en préserver.

Mais les lumières les plus dangereuses, pour l'amateur photographe, sont celles des « éclairs magnésiques » ou analogues. Très blanches et très intenses, elles ont, en outre, le défaut beaucoup plus grave de provoquer, par leur éclat subit, des accidents comme le décollement de la rétine dont un amateur connu, M. Ch. Gravier, a été victime, il y a quelques années.

Il ne faut jamais placer le modèle très près de l'éclair magnésique et prendre, en opérant, la même précaution pour soi-même. On évitera de fixer la source lumineuse et l'on se préservera même, au besoin, des rayons indirects, si les « éclairs » doivent être souvent renouvelés, en portant des lunettes à verres bien fumés.

*
**

Soyons encore prudents dans le maniement des plaques sensibles et des clichés. La plupart des plaques du commerce, coupées au diamant, ont des bords aigus, un peu irréguliers, avec lesquels on se coupe facilement l'épiderme des doigts. Ces coupures ne sont jamais bien profondes, mais, les produits chimiques du bain de développement, comme nous l'avons dit précédemment, peuvent les transformer en plaies longues à guérir ; il vaut donc mieux les éviter.

La coupure au diamant, qui débite les grandes plaques, dans les usines, en petites plaques de formats déterminés, produit une infinité de petits éclats de verre, en partie entraînés avec les plaques elles-mêmes dans le paquetage, malgré les soins pris pour les éviter.

Les boîtes de plaques contiennent, souvent, un peu de ces éclats de verre, imperceptibles. Ils accompagnent les plaques jusque dans les appareils, dans les magasins des chambres noires, et, quand on époussete les surfaces sensibles, quand on veut chasser les poussières qu'on soupçonne en soufflant sur les objets (ce qui est, d'ailleurs, un moyen défectueux à tous égards), il faut prendre garde de se projeter ces fines particules de verre dans les yeux.

Enfin, quand on coupe soi-même du verre au diamant et surtout quand on sépare à la main les surfaces coupées, il faut éviter les éclats de verre, toujours possibles, et dont les coupeurs de verre ont soin de se préserver en portant des lunettes *ad hoc*.

Les pellicules sensibles n'ont pas les inconvénients du support-verre des plaques, mais elles sont très inflammables.

* * *

La photographie n'emploie guère d'objets dangereux, néanmoins on peut rappeler ici que le celluloïd, dont on fait surtout des cuvettes photographiques, est une substance, composée de camphre et pyroxyllène, extrêmement inflammable. Quand un objet en celluloïd s'enflamme, il est, en outre, très difficile de l'éteindre.

Les tubes d'acier contenant de l'hydrogène ou de l'oxygène comprimé sont éprouvés à des pressions considérables avant d'être autorisés à circuler. Néanmoins il pourrait se faire qu'un tube ayant un défaut de fonte (une « paille ») cède sous l'influence d'un choc violent (il y a eu quelques *rare*s exemples d'accidents de ce genre). En dépit de leur solidité, il y a donc lieu d'éviter de malmener ces tubes et de les faire tomber par exemple sur des surfaces dures comme un sol dallé ou des pavés.

Les appareils oxy-éthériques et analogues, employés pour les projections, sont enfin des instruments dont la conduite doit être bien raisonnée, car, ils peuvent faire explosion s'ils sont mal employés.

J. CAZENAVE.



L'ACTUALITÉ



L'Aéronautique, revue illustrée de la navigation aérienne, ajoute à son programme la *photographie aérienne* et la *météorologie*.

Siège : 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris.

Voici quelques extraits du programme du Comité d'études pour la photographie aérienne :

Photographie appliquée à l'Aérostation. — Historique. — Conditions spéciales mécaniques et optiques. — Objectifs et appareils. — Emploi des écrans colorés, des plaques orthochromatiques et anti-halo. Photographie de la terre en plan et sous différents angles. Topographie. Photographie des nuages et des phénomènes lumineux, etc.

Expériences et essais. — Excursion soit à la Tour Eiffel soit à tout autre endroit pour essais comparatifs des écrans colorés et différentes sortes de plaques ; essais de parasoleils pour éliminer les rayons sensibles.

— *Exécution de photographies aux fêtes aéronautiques.* — Une délégation du groupe assistera aux lancers de ballons, expériences d'aviation et à toutes les manifestations aéronautiques, qu'elles soient ou non organisées par le Club. Les photographies qui y seront faites constitueront une collection précieuse pour l'histoire de l'Aéronautique en France.

— *Photographie aérienne proprement dite.* — Dans toute ascension organisée par l'A.-C.-F., l'un au moins des voyageurs sera chargé des opérations photographiques.

Si un membre du Comité d'études photographiques participe à l'ascension, il sera naturellement désigné d'office, il aura à sa disposition le plus grand nombre de plaques possible et, indépendamment des photographies anecdotiques dont l'imprévu de l'ascension lui fournira l'occasion de faire une ample moisson, il devra s'attacher à observer et enregistrer certains phénomènes et résoudre les diverses questions de pratique opératoire qui auront été soulevées lors des réunions du groupe ou qui seront inscrites à son programme.

Si aucun membre du groupe ne se trouve dans la nacelle, un appareil photographique sera malgré tout confié à celui des passagers qui sera le mieux qualifié pour en faire usage et les indications essentielles à son maniement lui seront données au préalable. Les manipulations et tirages seront faits par les soins du groupe.

Tous les clichés, bons ou mauvais, devront être communiqués à la séance suivante du Comité d'études et examinés en commun, leurs

défauts comme leurs qualités peuvent, en effet, fournir de précieuses indications au point de vue technique.

La collection des documents photographiques de l'A.-C.-F. existera en double sous forme de dispositifs de projections qui seront présentés, en public, à la séance de photographie annuelle.

Droits de l'A.-C.-F. — Tout sujet photographique, ayant pour auteur un membre de l'A.-C.-F. et figurant, avec son consentement, au répertoire de la collection documentaire, devient, de ce fait, leur propriété commune et le Club possède, à l'égard du sujet photographique, les mêmes droits que l'auteur lui-même. En conséquence :

1° L'A.-C.-F. pourra présenter les épreuves de sa collection dans toute exposition ou publication que bon lui semblera, à charge par elle, de mentionner le nom de l'auteur.

2° Elle pourra, à l'occasion, disposer de ses documents ou de leur reproduction pour s'en procurer d'autres par voie d'échange.

3° Elle pourra prêter ses séries de dispositifs à d'autres sociétés ou à des particuliers chaque fois que cette communication sera jugée conforme à ses intérêts.

*
* *

Le Cours Public de Photographie en 20 leçons, confié à M. E. Cousin par la *Société Française de Photographie*, se rouvrira, pour la 11^e année, le mercredi 29 novembre 1905, à 9 heures du soir, pour être continué les mercredis suivants, à la même heure, dans l'hôtel de la Société, 51, rue de Clichy, à Paris. Les dames sont admises.

*
* *

A l'occasion de son cinquantenaire, la *Société Française de Photographie*, avait organisé une fête à laquelle elle avait invité le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Le ministre et le sous-secrétaire d'Etat se sont fait représenter par M. Chéron, chef adjoint du cabinet de M. Dujardin-Beaumetz mais ils avaient chargé leur représentant de porter la rosette de l'instruction publique à MM. Cousin et Gustave Brault, secrétaires de la société et les palmes à M. Roy, trésorier de la même association. Nos félicitations à ces nouveaux dignitaires.

*
* *

Dans sa dernière assemblée générale, la *Société Caennaise de Photographie* a chargé son dévoué secrétaire M. A. Liegard de préparer pour 1906, une réunion des sociétés photographiques de l'Ouest.

Cette réunion aurait principalement pour but de grouper ces sociétés en une union amicale et de les réunir, chaque année, dans une session

tenue dans une des villes de la région de l'Ouest. Ces réunions ne devraient en aucun cas, avoir le caractère d'un congrès scientifique, on s'y occuperait seulement des questions intéressant le progrès et le développement des sociétés.

La réunion aurait encore pour but d'arriver à grouper plusieurs sociétés, par le lien d'un organe commun.

Elle examinerait enfin toutes les questions qui lui seraient soumises et qui paraîtraient utiles au développement des sociétés de l'Ouest.

LE POUSSET.





LE PHOTO-TOURING-CLUB DE FRANCE



Le succès tout à fait tentant de l'Association du « Touring-Club de France » a provoqué et provoquera encore bien des initiatives analogues. On voit les résultats séduisants de ce groupement, sans assez tenir compte des efforts persévérants qu'il a exigé, surtout au début.

Nous avons été l'un des premiers adhérents de M. Baillif, et nous savons combien il a dû lutter pendant plusieurs années pour faire adopter ses vues si pratiques pourtant. Au moment où il créait le T. C. F., il était cependant servi de la façon la plus heureuse par le prodigieux essort du cyclisme en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, l'un de nos confrères, le *Photo-Pèle-Mèle*, entreprend de faire avec les amateurs photographes, ce que M. Baillif a su faire avec les touristes-cyclistes, nés de la bicyclette, en créant, sur un plan tout aussi vaste, le *Photo-Touring de France*. Nous n'avons nullement l'intention de le décourager dans cette belle entreprise, puisque nous lui donnons au contraire, ici, une large place, afin de contribuer à le faire connaître, mais, pour l'exhorter au contraire à la persévérance, nous ferons remarquer que les conditions de la fondation dont il s'agit, sont fort différentes de celles du T. C. F.

L'amateurisme photographique n'existe pas d'hier. Le *Photo-Touring de France* ne le prend pas à son début pour le canaliser à son profit comme le T. C. F. prit le cyclisme. Il est en présence au contraire de petites canalisations locales nombreuses, depuis longtemps existantes et qui verront forcément dans sa naissance une concurrence à combattre plutôt qu'à favoriser.

Le *Photo-Pèle-Mèle* l'a si bien senti qu'il tente d'éviter l'hostilité des sociétés photographiques, en déclarant que ses *délégués* seront tous choi-

sis de préférence parmi les présidents ou membres de bureau des sociétés existantes.

Cette insinuation est habile, car, si les présidents de ces sociétés doivent être peu soucieux de troquer leur « Présidence » contre une simple « délégation » du P. T. F., ou s'ils songent seulement que cette « délégation » jointe à leur « Présidence » peut en amoindrir le prestige, — ce qui les portera sans doute à refuser de s'enrégimenter sous la bannière du *Photo-Pèle-Mêle*, — en revanche, notre confrère trouvera certainement dans les membres du bureau de ces associations, des personnalités ambitieuses ou jalouses, qui accepteront la délégation offerte.

Et ceci fera surgir une rivalité certaine entre la société locale et la délégation du P. T. F. Dans ces conditions, l'organisation régionale centralisante du *Photo-Pèle-Mêle* triomphera-t-elle de l'esprit de décentralisation local ? Telle est la question qui se pose, ou plutôt que notre confrère pose, et dans ce cas poser la question, ce n'est point la résoudre ; il s'en faut !

D'autre part, l'amateur photographe n'a pas du tout la mentalité du « touriste-cycliste ». Il n'est « collectif », prédisposé au « mutualisme » ni par sa formation intellectuelle, ni par sa destination normale ; c'est au contraire une « individualiste », un « égotiste », et plus sont étendus les groupements qui le sollicitent, plus il y répugne. Les groupements réduits auxquels il incline de préférence, loin de l'uniformiser, le sélectionnent.

Le *Touring-Club de France* a bénéficié, dès sa création, du grand mouvement sportif et des innombrables épreuves très sensationnelles que l'industrie active, hardie, sans parti pris et sans étroitesse de vue de la fabrication des cycles créait sans relâche.

Le *Photo-Touring* ou « Photo-Pèle-Mêle » a senti les besoins de manifestations de ce genre, mais il n'inscrit dans son programme que des expositions, cours, conférences qui ne semblent pas l'équivalent des grandes manifestations cyclistes. A vrai dire, l'équivalent serait, sinon impossible, du moins très difficile et coûteux à organiser... C'est sans doute pour ces deux causes essentielles que le *Photo-Pèle-Mêle* n'en parle pas ?

Notre confrère, à l'instar du T. C. F., annonce en revanche qu'il obtiendra des réductions dans les hôtels, cafés, restaurants ; des chambres noires dans ces établissements, des remises auprès des fabricants et marchands d'appareils et de produits, des tarifs réduits des compagnies de transport..., il subventionnera même, dit-il, des petits inventeurs pauvres... N'est-ce pas un peu trop promettre ? Est-il prudent de tout annoncer avant d'avoir vécu ? Un peu de « battage » (de grosse caisse)

attire, mais trop éloigne; il semble que le tambourinage dépasse un peu ici la mesure vraisemblable.

L'industrie et le commerce photographiques luttent depuis plusieurs années contre l'aviilissement des tarifs, contre les remises faites aux collectivités et aux individualités, même lorsqu'elles sont « gros consommateur » comme les photographes professionnels. Ce mouvement a fait de grands progrès; les remises ont été supprimées à des sociétés puissantes comme le *Photo-Club de Paris*, pour ne citer que celle-là. Notre confrère l'ignore-t-il, ou, s'il le sait, ne croit-il pas que sa promesse est imprudente ?

Quant aux autres avantages précités, tous les membres du T. C. F. savent, *par expérience*, qu'ils ne sont pas aussi effectifs qu'on pourrait le croire. En dépit de sa puissance, cette société n'obtient pas toujours l'exécution des promesses faites au profit de ses membres et si le P. T. F. atteint jamais la même influence, fût-ce dans bien des années, il n'aura pas plus de certitude d'imposer des réductions sûres.

Des subventions d'inventeurs pauvres..., mieux évidemment ne pas parler, car, il est trop apparent que ce « miroir » manque de solidité.

Sans insister davantage sur le programme du P. T. F., qui appellerait encore quantité d'autres observations non moins fondamentales, arrivons à ses conclusions. Elles révèlent, — on ne sait trop pourquoi — que quoique décalque du T. C. F., le P. T. F. n'a pas l'appui de son colossal modèle, encore que les termes même de cette étrange déclaration tendent à faire penser que cet appui a été vraiment sollicité.

Sans avoir une facilité extraordinaire pour « lire entre les lignes », nous pensons que le T. C. F. sollicité doit avoir répondu : « Faites vos preuves d'abord; nous examinerons ensuite s'il y a lieu de vous connaître et de vous aider. »

Nous sommes moins sévères, puisque nous signalons la tentative de notre confrère, mais avant de reproduire ci-dessous son programme « si séduisant », nous devons à nos lecteurs de l'analyser et de dire pourquoi nous attendrons des « tentatives » pour le recommander.

*
* *

« Un groupe d'amateurs photographes, considérant le grand intérêt qu'il y aurait à condenser tous les talents sous un même drapeau, et à réunir toutes les bonnes volontés s'intéressant à l'art né de Niepce et de Daguerre a décidé de jeter les bases d'une vaste association dont voici les grandes lignes :

« La Société, dite *Photo-Touring de France*, fondée à Paris en 1905, a pour objet l'étude, l'extension et l'avancement de la photographie sous

toutes formes, et plus particulièrement du tourisme et de l'art photographiques.

« Elle étendra ses ramifications dans le monde entier qui sera divisé en dix-huit régions, dont quinze pour la France, une pour l'Algérie et la Tunisie, une pour les colonies et une pour l'étranger. Le périmètre de ces régions est indiqué sur un plan modifiable par la suite, selon l'importance qu'elles pourront prendre.

« Des Délégués régionaux, départementaux et de sections sont nommés par les soins du Conseil d'administration qui a son siège à Paris, région centrale, comprenant les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Oise et Seine-et-Marne.

« Chaque ensemble de départements formera donc une région, chaque département une section centrale, et chaque ville une section qui pourra être subdivisée en autant de sous-sections devenues nécessaires par le nombre des sociétaires.

« Les Délégués seront tous choisis, de préférence, parmi les présidents ou membres de bureau des Sociétés existantes ou parmi les personnes compétentes et en mesure de renseigner utilement leurs confrères en photographie.

« Ils organiseront dans leurs régions ou sections, des expositions photographiques, des cours, conférences et projections, avec le matériel prêté par le Comité central, aussitôt que les ressources de l'Association le permettront. Des subventions, pourront, d'ailleurs, être allouées à cet effet et seront calculées au prorata du nombre des Sociétaires de chacune des régions.

« Chaque section devra posséder des guides, cartes avec indications de tous les endroits intéressants à photographier et mentionnant l'heure propice, selon les saisons. En outre, les délégués auront toujours à leur disposition des demandes d'affiliation imprimées, afin de recruter le plus de sociétaires possible, mais en s'assurant de l'honorabilité des candidats.

« Enfin, les Délégués régionaux, départementaux et de sections, veilleront à l'organisation de chambres noires pratiques dans les hôtels, restaurants, cafés et tous endroits où elles pourront être utiles aux sociétaires-touristes, et devront en posséder une eux-mêmes, si possible. Ils recueilleront les demandes et réclamations des sociétaires locaux ou de passage, s'assureront *autant que possible*, du bien fondé de ces réclamations et les transmettront au Siège social, à Paris, qui prendra les mesures nécessaires.

« La Société s'occupera d'obtenir pour ses membres des remises auprès des fabricants d'appareils et de marchands de produits photographiques, ainsi que dans les hôtels et restaurants; des tarifs réduits

auprès des Compagnies de chemins de fer, bateaux, agences de voyages, etc., etc.

« Tous ses efforts tendront à stimuler l'initiative et le progrès dans l'industrie photographique, soit par des prix, diplômes, médailles, etc., et, au besoin, elle accordera, lorsque ses ressources le lui permettront, son appui pécuniaire aux petits inventeurs pauvres qui lui soumettront un appareil ou un produit intéressant et réalisant vraiment un progrès, tant au point de vue pratique qu'économique.

« Le *Photo-Touring de France* organisera, d'ailleurs, à Paris, soit à son siège social, soit dans ses dépendances un laboratoire où des expériences pourront être faites par les fabricants ou inventeurs, devant un Comité spécial compétent qui jugera de l'utilité de l'invention et pourra, au besoin, aider de ses lumières ces inventeurs, qui auront, d'autre part, toutes garanties contre la divulgation de leur secret sans leur assentiment.

« En outre, le *Photo-Touring de France* organisera, à Paris, une Exposition annuelle où sera groupé tout ce qui se rattache à la photographie.

« Pour cette Exposition, comme pour toutes les expositions locales, des règlements spéciaux seront établis et devront être inspirés par la plus grande largeur de vues. La plus grande impartialité devra toujours guider les membres des Jurys dans le choix des œuvres à accepter, aussi bien pour les expositions locales que pour celles à envoyer pour l'Exposition générale annuelle à Paris; ils devront s'engager, sur l'honneur, et pour le bon renom de l'Association, à ne jamais se laisser influencer par des questions de personnalité ou d'école.

« Chaque sociétaire aura, du reste, toujours et de droit, une œuvre photographique de son choix retenue pour figurer à ces Expositions.

« L'Association publiera un Bulletin mensuel, qui sera adressé gratuitement à tous ses membres, et, par la suite, un annuaire dont le prix sera fixé ultérieurement.

« Enfin, le *Photo-Touring de France*, a pour but exclusif de faire, pour la photographie et les photographistes, ce qu'une puissante association, avantageusement et honorablement réputée dans tout l'univers : le *Touring-Club de France*, fait pour le tourisme sportif, Le *Photo-Touring de France* fera tous ses efforts pour mériter l'appui de cette merveilleuse et si utile Société, dont il s'est inspiré tant pour son organisation que pour l'élaboration de ses statuts, en l'aidant de toutes ses forces dans ses nobles projets tendant à favoriser le tourisme dans notre cher pays et à conserver intactes les beautés naturelles et artistiques des sites et monuments qui sont la splendeur et la gloire de notre belle France que nous aimerons d'autant plus que nous aurons fait davantage pour elle. »

MORLHON.



UTILISONS LES RESTES



OUT amateur sait par expérience qu'il perd beaucoup plus qu'il n'utilise.

On gâche, naturellement des plaques et des papiers par mauvais emploi mais on en dépense aussi plus qu'on ne voudrait par accident ou par défaut d'usage.

Qui n'a pas perdu tout ou partie d'une boîte de plaques ou d'un rouleau de pellicule par exposition involontaire à la lumière du jour ? Qui n'a retrouvé jaunies, tachées, des feuilles de papier sensible conservées trop longtemps faute d'emploi ?

On fait un bain quelconque : on en use le quart ou la moitié et quand on veut se servir du reste quelques semaines ou quelques mois plus tard on constate que le bain s'est altéré ; il faut le jeter ! L'amateur subit un « coulage » de matières considérable.

S'il est assez informé des ressources de son art, il sait qu'il peut traiter les résidus, tirer parti des vieilles plaques et papiers voilés ou tachés, mais, il ne s'en donne presque jamais la peine.

Ce qu'il ne fait pas, une société photographique est au contraire très intéressée à le faire parce qu'elle peut opérer sur une quantité de déchets bien plus importante, en recueillant tout ce que ses membres perdent dans son laboratoire.

C'est donc surtout aux sociétés que s'adressent les indications suivantes, sommairement réunies à titre de simple rappel.

*
* *
*

Le traitement des résidus d'or, de platine et d'argent constitue la première économie à réaliser.

Les bains de virage et de fixage des épreuves, les bains de virage-fixage combinés, les rognures de papiers sensibles, les vieilles pellicules,

les vieux filtres, les bains de développement au platine, les plaques sensibles, sont à mettre de côté avec soin.

En ajoutant une solution de chlorure de sodium (sel gris de cuisine) à 10 o/o, aux vieux bains de virage, on en précipite l'argent qu'on recueille ensuite par décantation du vase et qu'on laisse sécher. La fonte au creuset, du résidu solide, permet d'en extraire le métal.

— Les vieux bains d'hyposulfite de soude contiennent de l'argent et aussi de l'or quand ils ont servi, naturellement, au fixage des épreuves virées à l'or.

Si l'on y ajoute une dissolution de pentasulfure de potassium au titre de 10 o/o, les deux métaux se trouvent précipités à l'état de sulfure. On les recueille par décantation, comme l'argent dans le cas précédent; on fait sécher complètement le précipité et la fonte au creuset donne encore le résidu métallique; il ne reste plus alors qu'à séparer l'or de l'argent, comme nous l'indiquerons plus loin.

— Quand les bains de virage-fixage ont été additionnés de sulfocyanure il faut leur faire subir un autre traitement pour récupérer les métaux précieux.

On ajoute aux vieux bains un peu de sulfate de fer et d'acide chlorhydrique; il se forme alors un précipité qu'on recueille, qu'on sèche et qu'on fond au creuset.

On récupère encore l'or et l'argent des bains de virage en les exposant à la lumière dans un récipient de verre blanc après y avoir ajouté une faible quantité d'acide chlorhydrique. L'argent se précipite d'abord. Au bout de quelques jours, on ajoute au liquide une très faible quantité d'une solution de sulfate ferreux. L'or se précipite à son tour et quelques jours après l'on peut décanter pour recueillir les précipités formés.

Ceux-ci sont alors chauffés au bain de sable dans une capsule de porcelaine avec de l'acide chlorhydrique et, quand le liquide bout, on y ajoute peu à peu de l'acide azotique jusqu'à complète élimination des résidus noirs et formation des vapeurs qui ne tardent pas à se dégager quand ces résidus noirs ont disparu.

On arrête alors l'opération. On laisse refroidir la capsule et on y ajoute, après refroidissement, la quantité nécessaire d'eau distillée pour dissoudre le sel d'or.

On filtre cette dissolution sur de l'amiante et l'on extrait ainsi le chlorure d'argent insoluble.

A la solution d'or filtrée on ajoute 0 gr. 51 de bicarbonate de potasse par gramme de chlorure d'or et 0 gr. 73 de carbonate de soude qui forment un chlorure d'or double, utilisable pour de nouveaux bains de virage.

— Par simple incinération on rassemble, sous un faible volume, les

rognures de papiers sensibles, les vieilles épreuves rejetées, les pellicules et les vieux filtres. Ces cendres, portées au creuset à une assez haute température, donnent l'or et l'argent sous leur forme métallique.

*
* *

— Pour extraire le platine des vieux bains de développement, à base de ce métal, on y ajoute de vieilles solutions d'oxalate auxquelles on joint, pour chaque litre d'oxalate, 330 cc. d'une solution concentrée de sulfate de fer et on fait bouillir le tout; il se forme alors un précipité noir de platine pur qu'on recueille, lave et fait sécher sur papier filtre.

— On récupère le platine des vieux bains de virage, ayant ce sel pour base, en y ajoutant simplement un révélateur au fer. Un précipité métallique de platine et de fer se forme et il n'y a plus qu'à éliminer de ce dernier, le fer, en le dissolvant par l'acide sulfurique et en lavant le résidu qui ne contient plus que du platine pur.

*
* *

— Pour recueillir l'argent des couches sensibles (plaques ou pellicules), on les plonge dans une solution d'acide chlorhydrique à 1 o/o qui détache la couche du support.

On met les couches dans une capsule: on les recouvre d'une solution d'acide sulfurique à 1 o/o et on chauffe au bain de sable. L'argent se précipite au fond de la capsule. On laisse alors refroidir et on décante.

Sec, le résidu recueilli est mélangé à cinq parties de charbon et soixante-dix de craie, puis fondu au creuset pendant plus d'une heure.

*
* *

— Enfin, pour séparer l'or de l'argent dans les lingots métalliques fournis par la fonte au creuset, comme nous l'avons dit plus haut, on commence par verser sur le lingot de l'acide nitrique dissolvant l'argent. Cette première partie de l'opération est accompagnée d'un abondant dégagement de vapeurs d'acide hypoazotique. Quand ces vapeurs cessent, la dissolution est complète. On décante alors et on met le résidu non dissout dans une capsule de porcelaine; on le couvre d'acide chlorhydrique et on chauffe sur un bain de sable en ajoutant de l'acide azotique concentré, goutte à goutte, jusqu'à dissolution complète du résidu. Il n'y a plus alors qu'à continuer de chauffer pour évaporer la dissolution qui laisse du chlorure d'or prêt à servir pour de nouveaux bains de virage.

*
* *

Dans ces diverses opérations, on a pu remarquer que les procédés qui donnent les premiers résidus: cendres ou précipités, sont très simples,

très à la portée de tout le monde. La fonte au creuset des précipités séchés et les séparations d'or et d'argent sont moins faciles à réaliser parce qu'elles exigent un matériel et des dispositions spéciales. Mais il n'y a pas à s'en préoccuper parce que les fondeurs s'en chargent et achètent les premiers résidus, au poids, à des prix assez avantageux.

*
**

— Le verre du support des plaques sensibles n'est pas sans valeur. On peut l'utiliser pour glacer des épreuves ou le vendre au poids.

*
**

— Avec un mauvais négatif on peut encore faire un bon positif de la manière suivante :

On efface d'abord la mauvaise image en baignant le négatif dans une solution de :

Eau	1.000 cc.
Prussiate rouge de potasse	80 gr.
Hyposulfite de soude	120 gr.

On lave ensuite la plaque à l'eau courante pour éliminer le prussiate qui l'a teintée en jaune et quand elle est redevenue parfaitement claire on la sensibilise en l'immergeant cinq minutes dans un bain de bichromate d'ammoniaque à 4 p. %.

Rincer rapidement et sécher à l'obscurité.

Sèche, la plaque, ainsi sensibilisée au bichromate, s'impressionne au châssis-presse *sous un positif*. On la lave dans l'obscurité, après l'impression lumineuse, pour éliminer le bichromate non fixé par la lumière et après un nouveau séchage, il n'y a qu'à plonger la plaque dans un bain colorant où les parties de gélatine, restées solubles, se gonflent et se chargent du colorant employé.

*
**

— On peut encore transformer la plaque voilée en cliché d'impression photocollographique par un procédé analogue: tout d'abord, on élimine le bromure d'argent par l'action de l'hyposulfite de soude. Quand la plaque est devenue bien transparente, on la lave et on la sensibilise dans un bain de bichromate de potasse à 5 p. % pendant 4 à 5 minutes.

Après séchage à l'obscurité, la plaque peut être impressionnée au châssis-presse.

Quand l'impression est terminée, c'est-à-dire quand les détails commencent à paraître en gris sur la plaque bichromatée (examiner à une

lumière faible), on la lave à l'eau courante pour éliminer le bichromate non insolé.

Enfin, avant séchage complet, on encre le cliché avec un rouleau de gélatine et on décalque l'image sur papier avec une faible pression.

— On peut encore faire avec une plaque au gélatino-bromure d'argent, voilée, une plaque positive excellente, de la façon suivante :

Éliminer le bromure d'argent dans un bain d'hyposulfite de soude concentré, laver, sécher et sensibiliser la couche de gélatine dans :

Eau distillée.	1.000 cc.
Azotate d'argent.	70 gr.
Acide acétique cristallisable	10 gr.
Chlorure de sodium (traces).	

Max FOREST.

Après sensibilisation (5 minutes) et séchage à l'obscurité, la plaque est prête à servir pour l'impression.

*
* *

Il y a encore bien d'autres utilisations possibles des plaques voilées, mais, pour les passer toutes en revue, il faudrait donner à ce petit article trop d'étendue ; on pourra, au besoin, se reporter aux traités spéciaux.

LÉON PORTAIL.





L'À. B. C. de la Photographie



LES CHAMBRES NOIRES. — Tous les appareils photographiques ordinaires peuvent être groupés dans trois catégories principales, dont les types sont :

- 1° La chambre noire portable, dite « de touriste » ;
- 2° La détective ;

3° La jumelle.

Examinons tour à tour ces trois types.

CHAMBRE NOIRE DE TOURISTE. — La chambre noire de touriste, qui se compose :

1° D'une partie rigide, quadrangulaire, dite : *corps d'avant*, sur laquelle est monté l'objectif ;

2° D'une seconde partie quadrangulaire rigide, dite : *corps d'arrière* ;

3° D'une troisième partie rigide également quadrangulaire, dite : *chariot*.

Le tout, d'un faible poids, occupe, replié, peu d'espace et affecte une forme très portable à l'aide d'une poignée quelconque.

Le *chariot*, mobile sur une charnière fixée à la base de l'appareil, peut être rabattu et rendu immobile dans une position à angle droit avec les deux autres parties, par un dispositif spécial de fixation. Il constitue ainsi une sorte de plate-forme qu'on peut adapter à un pied quelconque à trois branches formant support.

Ce rabattement du *chariot* démasque l'arrière de la deuxième partie de l'appareil, ou *corps d'arrière*, et montre que la partie postérieure de ce deuxième corps est occupée par un verre dépoli sur lequel on peut voir, quand l'objectif est ouvert, l'image réduite du sujet visé. On donne à cette image la plus grande netteté possible, en écartant plus ou moins le corps d'arrière du corps d'avant de l'appareil. C'est ce que l'on appelle *faire la mise au point*. Quand par tâtonnements la position d'écartement



Kurt Gebhard.

Prisac et Dubois et



convenable pour le maximum de netteté a été trouvé, le corps d'arrière est fixé dans cette position sur le chariot par un mode de fixation quelconque.

Mais on conçoit que cette mobilité du *corps d'arrière*, nécessaire pour la mise au point, exige une sorte d'élasticité dans la chambre noire. On l'a résolue en reliant le *corps d'arrière* au *corps d'avant* par un dispositif intermédiaire dit *soufflet*, souple, extensible et néanmoins assez rigide dans son ensemble pour former boîte ou tube carré.

En outre, le verre dépoli du *corps d'arrière* est encastré dans un cadre qu'on peut enlever ou écarter s'il est monté sur charnières, en le rabattant sur le soufflet. A la place qu'occupait ce verre dépoli, on peut alors mettre, quand la mise au point est achevée, un châssis spécial dit *châssis négatif* contenant la plaque sensible.

Le *chariot* est fait de deux parties qui se déplacent l'une sur l'autre, grâce à un dispositif en glissière; ce qui permet d'étendre cette plateforme d'une quantité égale à sa longueur pour augmenter le tirage du soufflet si besoin est.

Quand au châssis négatif, c'est une sorte de boîte très plate parfaitement étanche à la lumière, dans laquelle on place la plaque sensible et qui permet de la transporter sans danger du laboratoire obscur au dehors. Ce châssis, quand il est fixé sur la chambre noire à la place du verre dépoli, permet de démasquer la plaque à l'intérieur de l'appareil, par le tirage extérieur d'un rideau de bois rigide. La plaque étant ainsi démasquée à l'intérieur de l'appareil, il n'y a plus qu'à opérer le déclenchement de l'obturateur de l'objectif ou faire l'ouverture simple de celui-ci, par l'enlèvement de son bouchon, pour que les rayons lumineux dirigés par le système optique produisent l'impression photographique.

Le châssis négatif se fait simple ou double; c'est-à-dire à deux compartiments et deux faces pour contenir deux plaques au lieu d'une; en ce cas, il comporte deux rideaux au lieu d'un et il s'encastre dans le corps d'arrière de la chambre noire par l'une ou l'autre de ses faces, à volonté, de façon à permettre d'impressionner la seconde plaque après la première par un simple retournement, ceci, naturellement, après que le premier rideau tiré a été repoussé pour protéger la première plaque impressionnée.

Enfin, comme le rideau de bois rigide est une gêne, on fait aussi des rideaux souples par un artifice de construction fort habile, en collant solidement de fines lamelles de bois sur une forte étoffe noire imperméable à la lumière. Le tout forme, à plat, une surface rigide que la lumière ne traverse pas et dans lequel les lamelles de bois sont si bien jointées qu'il ne semble pas y avoir entre-elles solution de continuité. Mais le rideau, tiré hors de sa glissière, se replie aisément du côté de

l'étoffe et peut se rabattre ainsi extérieurement sur l'extérieur du châssis.

Le même principe de construction permet aussi de faire des rideaux en fines lamelles de bois qui glissent d'un côté sur l'autre côté du châssis sans sortir de celui-ci.

Tel est le type le plus simple de l'*appareil de touriste (format carré)*.

Ce même appareil se fait plus fréquemment en France dans le format des plaques sensibles qui est un rectangle allongé de 9×12 , 13×18 , 18×24 ou 24×30 centimètres. En ce cas, qui réduit proportionnellement les dimensions de l'appareil et par conséquent son poids, le soufflet est conique au lieu d'être carré et son plus petit côté se fixe sur le corps d'avant par un disque *mobile*,

De telle sorte qu'on peut prendre des vues soit en hauteur, soit en largeur, à volonté, en fixant le corps d'arrière sur le *chariot*, soit dans le sens de la hauteur, soit dans le sens de la largeur, puisque le soufflet conique peut tourner grâce au disque *mobile* qui le fixe au corps d'avant.

Toutes les chambres de touristes sont construites sur le principe de celles que nous venons de décrire (1). Mais l'industrie fabrique des quantités de modèles plus ou moins perfectionnés, plus ou moins luxueux qu'on ne peut pas même songer à énumérer ici tant la liste en serait longue.

Dans le format des plaques 13×18 centimètres, la chambre de touriste est peu volumineuse repliée et d'un faible poids. Néanmoins, comme il faut y ajouter les châssis négatifs, l'objectif, l'obturateur, le voile noir, dont on s'enveloppe pour faire la « mise au point », et le pied-support à trois branches, de l'appareil, cet ensemble finit par faire un petit bagage assez encombrant et pesant.

Pour en faciliter le transport, on fait des sacs où tout le matériel se loge, sauf le pied-support, et tandis que ce dernier, replié, se met dans un étui qu'on tient à la main, le sac se porte en bandoulière, avec une courroie, ou sur le dos, comme un sac de soldat.

Pour opérer, il faut naturellement :

- 1° Poser le sac à terre ;
- 2° Sortir le pied de l'étui, le déplier et le fixer approximativement ;
- 3° Déboucler le sac, en sortir la chambre noire, la déployer et la fixer sur le pied ;
- 4° Ajuster l'objectif au corps d'avant ;
- 5° Faire la mise au point, en rectifiant la position du pied et de l'appareil et en les rendant fixes par le serrage d'une série de vis ;

(1) On trouvera des images de ces chambres noires, comme de tous les autres appareils dans les catalogues de maisons importantes comme le *Photo-Hall*, le *Comptoir général de Photographie*, la maison *Demaria*, etc., etc.

6° Diaphragmer l'objectif et régler la vitesse de l'obturateur s'il y a lieu ;

7° Remplacer le verre dépoli par le châssis négatif et démasquer la plaque à l'intérieur de l'appareil par le tirage du rideau du châssis.

Alors seulement on est prêt à opérer.

Or, on conçoit que tant de préparatifs ne permettent pas de faire *tout à coup* une photographie instantanée.

Mais, en revanche, la chambre noire de touriste est le type du parfait appareil d'études photographiques car elle comporte et permet tous les genres, tous les systèmes optiques, tous les obturateurs, tous les travaux, sauf la série très rapide d'instantanés successifs, à cause du temps exigé par la mise en place des châssis et les déplacements de l'appareil.

Pour répondre aux exigences des amateurs, l'industrie a produit un genre de chambres noires de touriste plus réduites de volume, plus légères, plus portatives et plus rapidement déployées, avec lesquelles on peut faire de l'instantané en tenant l'appareil à la main, au lieu de le monter sur un pied.

Ces appareils sont imités des modèles anglais dits : *folding camera*.

Le corps d'arrière comporte un verre dépoli sur lequel on peut voir l'image et faire la mise au point. Il reçoit les châssis négatifs comme celui de la chambre de touriste ordinaire. Mais, pour le reste, la disposition est renversée : le chariot se rabat à l'avant de l'appareil et c'est le corps d'avant qui se déplace sur le chariot rabattu pour faire la mise au point.

Celle-ci est, d'ailleurs, inscrite par avance sur le chariot lui-même, par des crans ou gradations qui portent des indications de distance.

En fixant le corps d'avant sur le chariot à la gradation cote 10 mètres, par exemple, la mise au point correspond, au maximum de netteté, pour toutes les choses visées situées à 10 mètres de l'appareil.

Sur l'appareil, se fixe une petite chambre claire, dite viseur, dans laquelle l'opérateur voit le sujet visé, soit directement en élevant l'appareil à la hauteur de ses yeux, soit indirectement par la réflexion d'une glace inclinée à 45° quand il tient l'instrument appuyé sur le bas de sa poitrine et regarde de haut en bas dans ce viseur.

Ce genre de chambre noire, construit surtout en vue de l'exécution de photographies instantanées, faites, l'appareil étant tenu à la main, exige naturellement l'emploi d'un obturateur instantané dont le déclenchement est produit soit par la pression d'un bouton, soit par la compression d'une poire en caoutchouc.

Avec ce modèle, la chambre noire est vite déployée car le chariot se rabat et prend automatiquement sa place en un seul mouvement ; un second mouvement étend le soufflet et amène le corps d'avant à la gra-

dation voulue où il se fixe par un encastrement simple et rapide de sa base sur le chariot ; un troisième et dernier mouvement met l'appareil en place pour la visée, la main étant prête au déclenchement de l'obturateur qui a été armé d'avance (Nous supposons, naturellement, le châssis mis en place dans le corps d'arrière et son rideau tiré).

Ainsi, l'appareil étant garni (plaque en place et démasquée) et son obturateur armé, trois à quatre secondes, au minimum, suffisent pour le déployer, le mettre au point, viser et déclencher l'obturateur.

Il existe encore d'autres modèles, dérivés du même principe, dans lesquels le chariot est remplacé par des panneaux latéraux ou joues qui se rabattent automatiquement (à ressort) sur le corps d'avant quand l'appareil est reployé (soufflet repoussé). Au moment d'opérer, on n'a qu'à tirer le corps d'avant ; les joues s'écartent et, quand le corps d'avant est écarté d'une quantité déterminée, les joues s'encliquent automatiquement sur ses côtés pour la maintenir à cet écartement qui correspond à une mise au point pour une distance déterminée. (Divers encliquetages correspondent naturellement aux diverses mises au point des distances principales (1, 2, 3, 4, 6, 8 et 10 mètres, tout étant généralement net depuis 10 mètres jusqu'à l'infini avec les objectifs rapides les plus généralement adaptés à ces appareils).

Les Poket-Kodak pliants et leurs imitations sont encore construits d'après le même principe, mais, les joues y sont souvent remplacées par des lames métalliques qui s'étendent et restent tendues automatiquement.

Les petites dimensions de ces appareils « de poche » obligent à leur adapter des objectifs à très court foyer dont un très faible déplacement suffit pour donner les mises au point les plus usuelles. En conséquence, la monture de l'objectif dans le *corps d'avant* permet son déplacement d'avant en arrière ou réciproquement, d'une façon quelconque, à l'aide d'une vis hélicoïdale, par exemple, et ce déplacement facile réalise les mises au point nécessaires.

Néanmoins, les Poket-Kodak diffèrent nettement des chambres de touriste par leur corps d'arrière, quand celui-ci est fait, non pour l'emploi des plaques sensibles, mais pour l'usage des pellicules enroulées, car il comporte alors une disposition spéciale sur laquelle nous reviendrons plus loin.

E. NIBEL.



La Manière de faire



Formules pour l'Acétol en poudre acide. Révélateur lent H. Reeb. — Bain lent développant en 12 heures :

Acétol.	1 gr.
Eau.	100 cc.

on pourra ajouter quelques gouttes d'une solution de bromure de potassium à 10 % par les grandes chaleurs ou si les plaques employées ont des tendances à voiler.

Par addition de bicarbonate on accélère l'action du bain : la formule demi-lente qui développe en 2 heures est :

Acétol	2 gr.
Eau.	100 cc.
Solution de carbonate de potasse à 20 %	4 cc.

La formule rapide qui développe en quelques minutes est :

Acétol.	4 gr.
Eau.	100 cc.
Solution de carbonate de potasse à 20 %	20 cc.

Pour les diapositives tons noirs ou les papiers au bromure :

Acétol à 4 %	100 cc.
Solution de carbonate de potasse à 20 %	10 cc.
Solution de bromure de potassium à 10 %	1 cc.

Pour les diapositives tons chauds :

Acétol à 4 %	100 cc.
Solution de carbonate de potasse à 20 %	10 cc.
Solution de bromure de potassium à 10 %	2 à 10 cc.

avec peu de bromure et une pose courte, on a des tons verts ; avec beaucoup de bromure et une pose longue, on a des tons sépia.

Pour la commodité des opérations, transformer la poudre d'acétol en solution concentrée de réserve à 4 %, soit 40 grammes d'acétol en poudre pour un litre d'eau.

Les bains se conservent bien pour resservir après usage.

L'acétol est vendu par flacons de 20 gr., 40 gr., 100 gr. et 200 gr., doses pour 2 litres, 4 litres, 10 litres et 20 litres de bain lent.

* * *

Tons bruns sur papier au chloro-bromure d'argent. — D'après le *Photogramme*, M. le Dr A. Eichengrün obtient des tons brun pur, pareils à

ceux des gravures anciennes, en surexposant trois à six fois les épreuves et en développant les épreuves dans un bain composé de :

Edinol en cristaux	1 gr.
Sulfite d'acétone	5 gr.
Soude cristallisée	3 gr. 5
Eau	100 gr.

La surexposition permet, avec ce développement, d'obtenir des détails dans les parties qui en seraient, sans cela, dépourvues (pour les clichés négatifs non sous-exposés, bien entendu).

Avec un révélateur à l'édinol, *sans alcali*, M. Eichengrün obtient les mêmes tons sans surexposition.

Edinol en cristaux	1 gr.
Sulfite de soude	10 gr.
Eau	100 gr.

Si l'on diminue la proportion de sulfite de soude, il faut augmenter la durée de la pose. En augmentant la proportion de sulfite et la pose, les tons qu'on obtient se rapprochent du rouge. Ce traitement s'applique aux papiers dits *lents* des genres *Lenta*, *Velox*, *Toula*, etc.

OMNIUM.





L'Invention nouvelle



La Société anonyme des plaques et papiers photographiques A. Lumière et fils annonce qu'elle a complété sa série de papiers photographiques par la fabrication de nouvelles espèces de papiers au citrate, au gélatino-bromure et au gélatino-chlorure; à savoir :

- 1° *Papiers au citrate d'argent* pour épreuves à image apparente. —
a) Citrate D, fond blanc, mat. — b) Citrate D, fond blanc brillant. —
c) Citrate L, demi-brillant.

Le mode d'emploi de ces divers papiers est analogue à celui des papiers au citrate habituels : *manipulation au jour atténué, tirage au jour, traitement par virage-fixage.*

*
*
*

La pratique de superposition des émulsions se généralise : le Dr Smith, de Zurich (Suisse), qui est un fabricant de plaques depuis longtemps connu, vient de breveter en Angleterre une nouvelle plaque formée de trois émulsions superposées mais séparées les unes des autres par une couche de collodion. Ces trois couches sont différentes et plus sensibles chacune à l'une des trois couleurs fondamentales du spectre solaire (procédé Ducos du Hauron).

On impressionne donc les trois couches *à la fois* (!) et, avant le développement, on sépare les couches pour faire subir à chacune d'elles une réduction déterminée. On possède ainsi trois monochromes avec lesquels on peut faire des positifs polychromes par superposition ou un seul monochrome en ne retirant pas les positifs. Mais la superposition de ces trois dernières épreuves monochromes serait, d'après sir William Abney, la plus élégante et précise solution de l'orthochromatisme. Cette dernière utilisation des plaques sensibles à trois couches semble, en effet, la plus rationnelle... mais que de travail pour le résultat !

ZUM.

DE-CI DE-LA



Notre confrère, *le Journal des Artistes*, signale une amusante expertise d'œuvre d'art dans laquelle la photographie a joué son rôle de constat :

« Devant la première Chambre civile, Adam et Eve comparaissaient — en effigie, bien entendu. Les juges n'avaient, devant eux, que des photographies... prises, elles-mêmes, d'après un tableau : *Adam et Eve au paradis*. Vêtus comme ils l'étaient avant la faute, nos deux grands ancêtres sont l'un devant l'autre, chacun adossé à un arbre. Le serpent s'enroule au pied du pommier.

« Ce tableau avait été vendu 80.000 francs à un jeune amateur de peinture, M. Gabriel, qui versa 10.000 francs comptant au marchand, M. Van den Berghe, sur la garantie de celui-ci que « la toile était *de la main du maître Raphaël Sanzio* ».

« Imprudente assurance ! Des amis, des experts, mirent en doute le tableau placé par M. Gabriel dans sa galerie. Un incident vint révéler à celui-ci que la toile qu'il avait payée si cher avait coûté 20 francs à M. Van den Berghe. Ce dernier l'avait découvert dans l'arrière-boutique d'un menuisier du faubourg Saint-Antoine : il l'avait acquise au prix du cadavre. Il l'avait nettoyée, retouchée : il en avait « fait » un Raphaël.

« Telle fut la prétention de M. Gabriel pour refuser de payer le surplus des 80.000 francs et réclamer la résiliation de la vente.

« Trois experts furent nommés, MM. Detaille, Lefèvre et Henry Hamel qui mirent quatre ans à faire leur expertise. Enfin, ils aboutirent à un rapport duquel il résulte... qu'ils ne peuvent se prononcer. « La toile donnée comme un original de Raphaël, concluent-ils, a subi tant de remaniements qu'il est impossible de discerner son authenticité ». Et, après cette prudente attestation, ils ajoutent cependant que l'œuvre est de valeur et peut être estimée 10.000 francs.

« M^e Jules Auffray, au nom de M. Gabriel, allait plus loin devant les juges de la première Chambre ; il s'efforçait de démontrer que le prétendu Raphaël, dont les photographies étaient soumises aux magistrats, est un faux Raphaël. Il ajoutait, au surplus, que le doute des experts suffisait à la résiliation de la vente, puisqu'on a garanti authentique à l'acheteur un tableau dont l'origine est impossible à discerner.

« Le Tribunal a remis l'affaire à huitaine, pour plaidoirie de M^e Blondont, avocat de Mme Van den Berghe, héritière du marchand de tableaux, décédé en cours d'instance. »

Librairie C. REINWALD. — SCHLEICHER Frères & C^{ie}, Edit
15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

La Photographie sous-marine et les progrès de la Photographie

Par L. BOUTAN, maître de conférences à la
Faculté des Sciences de Paris.

1 vol. in-8, avec 52 planches et 12 planches en
couleurs hors texte : 10 francs.

La Photographie de l'Invisible Les Rayons X

Par L. AUBERT

1 volume in-16 avec 22 figures, et 4 planches en
couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

La Photographie des Couleurs

Par C. RUCKERT

1 volume in-16, avec 41 figures et 4 planches en
couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

Les plantes qui nourrissent qui guérissent, qui tuent

Par Henri COUPIN, docteur ès-sciences, prépara-
teur de botanique à la Faculté des Sciences de
Paris.

3 volumes in-8 avec 12 planches en plusieurs cou-
leurs (soit 4 planches par volume).

Chaque volume : 1 fr. 50; les 3 volumes : 4 fr. 50

La Femme

Conformation, fonctions, maladies et hygiène spéciales

Par le D^r GALTIER-BOISSIÈRE, 10 planches colo-
riées (1/3 de la grandeur naturelle) à feuillets
découpés et superposés, formant 45 coupes anatomi-
ques, et 55 gravures dans le texte.

1 volume gr. in-8 : 8 francs.

Les Industries Artistiques

Par Pierre MARCEL

1 volume in-8 avec 128 figures dans le texte, des-
sins de A. Collombar.

1 volume in-8 : 6 francs.

Les Papillons d'Europe

Introduction à l'étude des papillons suivie de
tableaux de détermination des familles, des tribus,
des genres et de la plupart des espèces européennes,
par Joanny MARTIN, préparateur au Muséum d'His-
toire naturelle de Paris. 1 volume in-8 oblong avec
48 figures dans le texte et 54 planches en plusieurs
couleurs hors texte : 9 francs.

Les Actualités Scientifiques

Par Max de NANSOUTY

1 volume in-8 : 8 fr. 50

CHEMIN DE FER DU NORD

CARNETS DE Voyages circulaires A PRIX RÉDUITS

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des
Livrets à coupons à prix réduits permettant aux inté-
ressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à
la fois les réseaux français métropolitains, algériens et
tunisiens, les lignes de chemins de fer et les voies navi-
gables des pays Européens désignés ci-après : Allema-
gne, Grand-Duché de Luxembourg, Autriche-Hongrie,
Roumanie, Bosnie, Bulgarie, Serbie, Roumélie, Turquie,
Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie, Danemark, Suède,
Norvège et Finlande.

Les conditions principales d'émission de ces livrets
sont les suivantes :

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de
départ initial. Il peut affecter la forme d'un voyage
circulaire ou celle d'un aller et retour.

Le parcours à effectuer sur les réseaux ou par les
voies navigables des pays indiqués ci-dessus (France et
Etranger) ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La
durée de validité des livrets est de 45 jours lorsque le
parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres; elle est de
60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres,
et de 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres.

Dans aucun cas la durée de validité ne peut être
prolongée ni l'itinéraire modifié.

Les enfants âgés de moins de 4 ans sont transportés
gratuitement s'ils n'occupent pas une place distincte;
au-dessus de 4 ans jusqu'à 10 ans, ils bénéficient d'une
réduction de moitié.

Il n'est accordé aucune gratuité pour le transport des
bagages enregistrés.

Aucune réduction sur les prix de ces livrets n'est
accordée pour les voyages effectués en groupe ou les
voyages de famille.

Ces livrets doivent être demandés à l'avance sur des
formulaires *ad hoc* et au moyen de cartes, tarifs et
documents tenus à la disposition des intéressés dans
toutes les gares et stations françaises ou étrangères fai-
sant partie des pays européens désignés ci-dessus.

Ces demandes doivent comporter la liste exacte des
villes à visiter et l'indication des itinéraires choisis.

Il est exigé des voyageurs, au moment de la demande,
le dépôt d'une provision de 3 francs par livret. Cette
somme est déduite du prix lorsque le voyageur prend
possession de ce livret.

Pour déterminer l'itinéraire de son voyage, il est
recommandé au voyageur de consulter, au préalable,
les Indicateurs des Chemins de fer et des lignes de
navigation. Ces documents seuls donnent, en effet, exac-
tement les renseignements qu'il est important de
connaître (correspondances les plus rapides, voitures
directes, voitures-lits ou wagons-restaurants, train à
intercirculation). — En raison des communications plus
rapides qui peuvent exister par des itinéraires détournés,
la route kilométriquement la plus courte n'est pas tou-
jours, en effet, la plus avantageuse.

Société Anonyme "GEKAWERKE" Hanau-sur-Mein

Ancienne Maison Fabrique Photochimique, Dr. G. KREBS

PARIS — 42, Rue de l'Echiquier, 42 — PARIS



Produits Photochimiques "GEKA"

DIOPHÈNE "GEKA", nouveau révélateur, rapide, énergique, sans voile, universel, en solutions et en cartouches.

VIRAGES EN COULEURS "GEKA"

donnant des tons d'une richesse et d'une inaltérabilité remarquables

RÉVÉLATEURS, RENFORÇATEURS, FIXATEURS, AFFAIBLISSEURS VIRAGES A L'OR ET AU PLATINE, VERNIS, etc.

CARTOUCHES A LUMIÈRE SANS FUMÉE A LONGUE DURÉE, pour la photographie dans les endroits sombres.

ÉCLAIR SPHÉRIQUE GEKA, POUDRES ÉCLAIR EN TOUS GENRES.

ÉCRANS FLEXOID, pour l'éclairage de la chambre noire d'après le professeur Dr. A. Miethé.

ÉCRANS FLEXOID, pour la photographie en trois couleurs.

PHOTOMÈTRE FLEXOID, d'après le professeur Dr. A. Miethé.

FENÊTRE DE CHAMBRE NOIRE, d'après le Dr. E. W. Büchner avec ÉCRANS FLEXOID du professeur Dr. Miethé.



Les produits GEKA sont en vente chez tous les marchands. Catalogue gratis et franco.

H. BELLINI

Constructeur d'Instruments de Précision

Grand Prix : Paris 1900 - Hanoi 1902. 17, Place Carnot

Deux grands Prix : Saint-Louis 1904. NANCY



Jumelles Bellini

Simple, Universelles et Stéréoscopiques

Avec décentrement identiques des viseurs et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeable à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à longue distance, ajustable sur tous les modèles.

Demandez les "Notes Photographiques Illustrées"

100 Pages - 230 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Ancienne Maison . . .
FONTAINE * . . .
PELLETIER ET
ROBIQUET, Mem-
 bres de l'Institut . . .

*Exposition Uni-
 verselle 1900 :*
Grand Prix.

BILLAULT
CHENAL, DOUILHET & C^{ie}

Pharmaciens de 1^{re} classe, Successeurs

22, Rue de la Sorbonne, PARIS

Usines à Billancourt et à Malakoff

♦ **PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR** ♦
 ♦ ♦ ♦ **LA PHOTOGRAPHIE** ♦ ♦ ♦
 ♦ **ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES** ♦

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfite de soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et bromures purs.



Bulletin Photoglob

Revue illustrée des

AMATEURS PHOTOGRAPHES

12 Fascicules par an

Belle publication format 24×32 cm.

ABONNEMENTS :

UN AN : Suisse, 6 fr. 50 ; France et Etr., 8 fr. 75

Extrait des numéros de l'année

Sur le développement artistique de la photographie. — Concurrence photographique. — Sur le révélateur Unal. — La Photographie en montagne. — Application de la Catalyse en photographie. — Galvanophotographie. — Points de vue d'ensemble. — Sur la valeur d'un objectif photographique. — La Photographie et l'Esthétique. — La Photographie et son rôle éducatif. — Conseils aux amateurs voyageant en Russie. — Procédés d'amateur. — Renforcement partiel des images faibles. — La gaieté dans l'art. — Principes chimiques de la Photographie. — Petites misères (Fantaisies photographiques, etc., etc.)

NUMÉRO SPÉCIMEN gratuit sur demande

On s'abonne chez tous les libraires, bureaux de poste ou directement au

Polygraphisches Institut A. G.

ZURICH (Suisse)



REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D^r R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne



Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.
 D^r E. TRUTAT, Foix.
 Prof. E. WALLON, Paris.
 A. et E. LUMIÈRE, Lyon.
 etc., etc.

MM. D^r J. AMANN, Lausanne.
 D^r E. DEMOLE, Genève.
 D^r SCHMIDT, Paris.
 H. REEB, chim. à Paris.
 etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D^r O. Vogel, Zurich.
 FRITZ HANSEN, Berlin.
 D^r C. STURENBERG, Munich.
 Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.
 D^r O. KATZ, Chalottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : **CORBAZ ET C^{ie}**, Lausanne (Suisse)

Adresse Télégraphique
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

PLAQUES, PELLICULES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.800.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES

Instantanées Étiquette verte.
Extra-rapides — rose.
Reproductions — jaune.

PLAQUES DIAPOSITIVES

sur verre opale }
sur verre doux } par
sur verre ordinaire } développement.

Nouvelles Plaques à l'Iodo-bromure d'argent

Bandes bleues Paysages et Portraits. | Bandes mauves Grands Instantanés.

Plaques pelliculaires spéciales pour la Phototypie

PLAQUES X spéciales pour la Radiographie

“ LE SINNOX ”

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., avec la boîte de plaques elle-même

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Nouveau papier au Chloro-citrate
à 0 fr. 70 la Pochette

Papier au Bromure
Lisse et rugueux

Papier à la Celloïdine, brillant ou mat
d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages
et les marines.

Spécialité de Papiers mats artistiques, Soie, Menus,

Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émétique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose
Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondances

Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE
101-50

Rédacteur : A. GALLOIS

Adresse Télégraphique
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

TARIF 0 fr. 30 PAR COUPURE

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures.	25 francs	Par 500 coupures.	105 fr.
— 250 —	55 —	— 1000 —	200 fr.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA



LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE

SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

OBJECTIFS HERMAGIS
TROUSSES HERMAGIS
JUMELLES HERMAGIS
DÉTECTIVES HERMAGIS
FOLDINGS HERMAGIS

Demander Catalogue général gratuit à

J. FLEURY-HERMAGIS *

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ

18, rue Rambuteau, PARIS (3^e)

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages à Itinéraires Facultatifs

A coupons combinables

De FRANCE aux ECHELLES du LEVANT

(ou vice-versa)

Des carnets de voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables, de 1^{re}, 2^e et 3^e classes et de 300 kilomètres de parcours minimum par voie ferrée, sont délivrés toute l'année, par toutes les gares P.-L.-M. pour effectuer des parcours sur le réseau P.-L.-M. ainsi que sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. L'itinéraire de ces voyages, établi au gré du voyageur, doit passer, à l'aller et au retour, par Marseille, port d'attache des paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes faisant le service des Echelles du Levant (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne).

Ces carnets sont valables 120 jours; cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant un supplément égal à 10 % du prix du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs. — Faire la demande de carnet 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

MAISON DU SIMILI-JAPON

E. DUJARDIN

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI^e)

◆ ◆

SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CUIRS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (15 nuances) en formats Raisin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de 36 kilos pour Couvertures, unies, estampées ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)

VIENT DE PARAITRE :

P. PRIEUR

La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec 19 planches en trois couleurs.

PRIX : 10 FRANCS

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C^o, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE

LUMIÈRE

LYON-MONPLAISIR

Les PLAQUES LUMIÈRE
ÉTIQUETTE BLEUE

Se recommandent par la sensibilité et la régularité de leur émulsion. Elles s'emploient pour tous les travaux d'**Instantané** ou de **Pose**.

Pour obtenir les meilleurs clichés de PAYSAGES, il est indispensable d'employer des

PLAQUES LUMIÈRE ORTHOCHROMATIQUES

Les PAPIERS LUMIÈRE
AU CITRATE D'ARGENT

Grâce à leur richesse en argent, fournissent des noirs parfaits et des demi-teintes délicates, même avec des clichés médiocres.

Nouveaux Papiers MARQUE D et L

Donnant aux images une vigueur et une netteté très remarquables

Nouvelles CARTES POSTALES Sensibles

Au Citrate, au Gélantino et « Radios »

PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Pour éviter les insuccès, il est indispensable de consulter
L'AGENDA LUMIÈRE

Prix : 1 franc. — 1 fr. 10 par poste recommandé

Renfermant tous les Renseignements nécessaires aux Photographes

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner... LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE... en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

NOUVEAUTÉ !!!

LE TRICHROM-DÉTECTIVE

Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



↪ Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

↪ Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



↪ Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif $f/5$ de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

↪ Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

↪ Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

↪ **PRIX du Trichrom - Détective** monté avec Eurygraphe Lacour $f/5$ et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format 9×12

500 fr.

Pour la Vente, s'adresser à

PRIEUR & DUBOIS & C^{ie}

26, Rue de la République, 26

PUTEAUX-SUR-SEINE

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

La Compagnie vient de publier un album artistique de vues de la Savoie, du Dauphiné, de la Côte d'Azur, du Nivernais, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Auvergne, etc.

Cet album, qui renferme près de deux cents reproductions en similigravures et dessins à la plume, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principales gares du réseau; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbre poste et adressée au service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

Voyages circulaires en Italie

Il est délivré, toute l'année, à la gare de P.-L.-M., ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*, vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages: Itinéraire 81-A⁹: Paris-Dijon-Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage: 60 jours.

Prix: 1^{re} classe, 253 fr. 50. — 2^e classe, 183 fr. 20.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MEDITERRANÉE



DELIVRANCE

Par les Bureaux-Succursales
de la C^{ie} P.-L.-M. de :

Billets simples, billets d'aller et retour

Billets pris à l'avance

Les Bureaux-succursales de la Compagnie, à Paris, délivrent, pour toutes les gares de son réseau, des billets simples (plein tarif, demi-tarif, tarif militaire) et des billets d'aller et retour de toutes classes.

Ces Bureaux-succursales sont situés: rue Saint-Lazare, 88; rue des Petites-Ecuries, 11; rue de Rambuteau, 6; rue de Rennes, 45; rue Saint-Martin, 252; place de la République, 16; rue Saint-Anne, 6; rue Tiquetonne, 64.

Ils délivrent également, et à l'avance, par séries de 20, avec une réduction de 10 0/0 sur le prix ordinaire des places, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les gares de la banlieue de Paris situées jusqu'à Fontainebleau et Corbeil inclusivement. Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour).

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

RELATIONS RAPIDES

ENTRE

l'Angleterre, Paris & la Côte d'Azur

LONDRES-NICE EN 23 heures 30

PARIS-NICE EN 15 heures

Trains de luxe *Calais-Méditerranée* composé exclusivement de wagons-lits et d'un restaurant.

Aller: les lundis, mercredis, jeudis et samedis au départ de Calais et de Paris, du 4 novembre 1905 au 4 janvier 1906.

Retour: les lundis, mercredis, vendredis et dimanches au départ de Vintimille, du 6 novembre 1905 au 5 janvier 1906.

Quotidien à dater du 5 janvier 1906.

Londres, départ 11 heures matin; Calais (Maritime), 2 h. 55 soir; Paris, P.-L.-M., 7 h. 30 soir; Nice, arrivée 10 h. 32 matin; Menton, 11 h. 29 matin; Menton, départ 4 h. 51 soir; Nice, 5 h. 50 soir; Paris, P.-L.-M., arrivée 3 h. 55 matin; Calais (Maritime), 1 h. 15 soir; Londres, 5 h. 12 soir.

Nombre de places limité.

S'adresser aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES

à Itinéraires facultatifs sur le réseau

P.-L.-M.



La Compagnie délivre toute l'année, dans toutes les gares, des carnets individuels ou de famille de voyages circulaires tracé par les voyageurs eux-mêmes avec parcours d'au moins 300 kilomètres et arrêts facultatifs.

Réduction très importante qui permet d'atteindre, pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

Validité: 30 jours jusqu'à 1500 kilomètres:

45 jours de 1501 à 3000 —

60 jours p^r plus de 3000 —

Faculté de prolongation à deux reprises, de 15, 25 et 30 jours respectivement, moyennant 10 % de supplément pour chaque prolongation.

Pour se procurer un carnet, tracer sur une carte délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de voyages, le voyage à effectuer et envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

OCCASION



Pour satisfaire au désir souvent exprimé par nombre de nos
lecteurs, nous avons pu nous procurer

Quelques Collections de la Photographie Française

Années 1901, 1902, 1903, 1904

Nous pouvons céder chaque année de ces collections aux
conditions suivantes :

FRANCE	8 fr., franco de port
ÉTRANGER . . .	10 fr. —

contre mandat-poste de pareille somme adressé à l'Adminis-
trateur de la Revue,

13, rue Delarivière-Lefoullon, PUTEAUX

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui vou-
draient profiter de cette occasion unique à le faire rapidement,
les collections dont nous pouvons ainsi disposer étant en
nombre très restreint.

AMATEURS ! LA

SAISON D'HIVER



vous réserve
de charmantes occupations
entr'autres :

LES TIRAGES RAPIDES SUR LES PAPIERS

VELOX

LES TIRAGES SUR CARTES POSTALES

DEKKO

LES AGRANDISSEMENTS SUR PAPIERS AU BROMURE

KODAK



GRATUIT :

le Catalogue général et
les formules des papiers
photographiques Kodak.

EASTMAN KODAK

PARIS

5, Av. de l'Opéra
4, Place Vendôme



LYON

16 et 18, Rue de
la République